



5, Rue Neuve – CS 30002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



Délibération 2018 – 036 du 19 avril 2018

L'an deux mil dix-huit, le jeudi dix-neuf avril à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut à BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques COTTEL, Président, conformément à la convocation qui lui avait été régulièrement faite le 09 avril 2018 et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés : Mmes P. TARD – J. LECERF – C. MEGRET – D. LEVESQUE – V. THIEBAUT – V. HERMANT – G. WATSON – N. BOUBET – M. GORGUET

MM. J.F. LALY – B. DE REU – B. ROUSERE – L. GABRELLE – B. VAILLANT – J. MAURER – P. GORGUET – B. BRONNIART – C. TABARY – J.N. MENAGE – G. DUE – M. REBOUT – P. LEFORT – E. BURDIAC – H. COPIN – M. FLAHAUT – L. ANTINORI – J. CAPELLE – G. TRANNIN – D. DELEPLACE – J. VASSEUR – M. POUILLAUDE – D. BEDU – M. BLONDEL – C. DAMBRINE – C. HEMAR – J.L. CANDAT – L. GUISE

M. B. ROUSERE, absent et excusé, a été suppléé par M. G. THIEULOT,
M. E. BURDIAC, absent et excusé, a été suppléé par M. A. JORION,
M. H. COPIN, absent et excusé, a été suppléé par M. J. LOCQUET,
M. M. FLAHAUT, absent et excusé, a été suppléé par M. R. DELAHAYE,
M. D. DELEPLACE, absent et excusé, a été suppléé par M. D. PORET,
M. M. BLONDEL, absent et excusé, a été suppléé par M. S. LEJEUNE,

Mme P. TARD, absente et excusée, a donné pouvoir à Mme A.M. BARBIER,
Mme G. WATSON, absente et excusée, a donné pouvoir à M J.P. BOUSSEMARD,
M. G. DUE, absent et excusé, a donné pouvoir à M. F. SELLIER,
M. P. LEFORT, absent et excusé, a donné pouvoir à M. R. LELEU.

OBJET : Budget Primitif 2018 – Subventions et participations.

La séance ouverte, Monsieur le Président expose au conseil de communauté la nécessité de délibérer sur le tableau des aides et des participations accordées à différents organismes et institutions avec lesquels l'intercommunalité est en relation.

Monsieur le Président rappelle la décision concernant le vote du budget primitif et des budgets annexes et propose de valider les différentes participations versées dans le cadre de l'exercice 2018.

Monsieur le Président propose ensuite de détailler les participations versées aux organismes avec lesquelles l'intercommunalité est en relation.

Participations	2018
SCOTA	80 453,00 €
Conseil de Développement	4 242,60 €
Synd Mixte SAGE ESCAUT	2 583,00 €
Synd Mixte AMEVA	812,00 €
Synd Mixte AUTHIE	4 475,27 €
SMAV Cotisation 65€/hab	1 840 000,00 €
A2E PLIE	38 376,00 €

EVE - AISM	22 394,00 €
BRIF	34 662,00 €
AIR	58 660,00 €
COIN FAMILIAL	20 000,00 €
BRIF Solde 2017	29 536,00 €
AIR Solde 2017	50 245,00 €
RVVN	13 021,60 €
MISSION LOCALE	44 414,56 €
SDA (Chiens errants)	20 692,50 €

Après en voir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- d'approuver les propositions de participations versées à différents organismes et acteurs dans le cadre du budget principal au titre de l'exercice 2018 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à procéder au versement des aides attribuées à chaque organisme.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an que susdits.

Pour extrait conforme.

Certifié et rendu exécutoire par affichage
le 19/04/2018 et transmission
en Préfecture le 19/04/2018

Le Président,

Le Président,

Jean-Jacques COTTEL.

Jean-Jacques COTTEL.

*2018-036 du 19/04/2018
BP 2018 – Tableau des participations*

Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 14/05/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 14/05/2018

Pour copie conforme



- Le 19/04/2018

Jean-Jacques COTTEL, Président
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU S